

Parc Jean-Drapeau

BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
2016

Société du parc Jean-Drapeau

Montréal 



Table des matières

	Page
■ Présentation de la Société du parc Jean-Drapeau	2
■ Statut	3
■ Gouvernance et gestion	3
■ Mission et mandat	3
■ Budget 2016	5
■ Revenus 2016	6
■ Charges 2016	8
■ Autres obligations financières	9
■ Conclusion	9
■ Budget par direction	10
■ Budget par nature	11
■ Organigramme	12
■ Calendrier des activités	13
■ Personne ressource	14

Société du parc Jean-Drapeau

Premier parc d'envergure de Montréal (1874) et site récréotouristique unique au Canada, le parc Jean-Drapeau se distingue autant par son histoire et l'importance des activités et des événements qui s'y déroulent, que par la diversité de ses infrastructures.

Situé sur deux îles d'une superficie totale de 268 hectares (2,09 km²), à cinq minutes du centre-ville de Montréal, il est facilement accessible en métro, en auto, à vélo et par navette fluviale.

Le parc Jean-Drapeau, héritier de l'Expo67 et des Jeux olympiques de 1976, continue d'inspirer les millions de visiteurs, de Montréal ou d'ailleurs, qui profitent annuellement de ses installations et de sa programmation exceptionnelle.

Son offre variée d'activités et d'événements s'oriente autour des deux axes majeurs de positionnement que sont, d'une part, la culture et les spectacles, et, d'autre part, le sport et le divertissement et ce, dans un cadre naturel de grande qualité.

Sur le site, certaines activités sont gérées directement par la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD), tandis que d'autres sont exploitées par des partenaires, comme le Casino de Montréal et La Ronde, en matière de divertissement, ou encore la Biosphère et le Musée Stewart, pour l'aspect culturel.

Au niveau événementiel, les spectacles d'envergure visant essentiellement la clientèle familiale sont conçus et organisés par la Société du parc Jean-Drapeau alors que la majorité des 60 événements sportifs et culturels sont sous la responsabilité de promoteurs et de partenaires extérieurs.

L'offre du parc Jean-Drapeau en quelques chiffres :

- 2 îles d'une superficie de 268 hectares faisant du parc Jean-Drapeau le plus grand Parc de Montréal;
- 25 km de pistes cyclables et sentiers pédestres;
- 1 station de métro où transitent annuellement 1,3 M de visiteurs;
- 1 circuit de course automobile de 4,361 km homologué par la FIA;
- 1 plage à 5 minutes du centre-ville;
- 2,2 km d'aire navigable au Bassin olympique;
- 3 piscines répondant aux standards internationaux;
- 2 musées ouverts à l'année, la Biosphère, musée de l'environnement et le Musée Stewart;
- 15 œuvres d'art public d'artistes renommées, dont *L'Homme* de Calder;
- 8 espaces locatifs intérieurs et extérieurs pour des événements privés ou publics.

Statut

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal, sans but lucratif, créé en 1983 par lettres patentes signées par le lieutenant-gouverneur du Québec et délivrées en vertu de la Charte de la Ville de Montréal.

Ces documents lui confèrent les pouvoirs, droits et privilèges d'une personne morale, constitués suivant la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c.C-38) et sujets à certaines restrictions. Ils précisent, notamment, que le conseil d'administration doit être nommé par le comité exécutif de la Ville de Montréal.

Gouvernance et gestion

Formé de neuf membres, le conseil d'administration assure la gouvernance de la Société et adopte les orientations stratégiques mises en œuvre par cette dernière. Appuyé par le comité d'audit, le comité des ressources humaines, le comité de gouvernance, le nouveau comité modus vivendi et avec la pleine collaboration de l'équipe de direction et du personnel, il veille à la saine gestion de la Société.

En outre, la Société rend des comptes, sur une base permanente, au comité exécutif de la Ville de Montréal, tant pour son budget de fonctionnement et ses résultats financiers, que pour la planification et la gestion du programme triennal d'immobilisations (PTI). Aussi, toutes dépenses supérieures à deux (2) millions de dollars ou toutes ententes dont la durée est supérieure à cinq (5) ans doivent être déposées au comité exécutif pour approbation.

De plus, le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal (BVG) procède annuellement à l'audit des états financiers de la Société.

Mission et mandat

La mission de la Société est d'administrer, d'exploiter, de développer, d'entretenir et d'animer des activités touristiques de calibre international sur le parc Jean-Drapeau, qui regroupe les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, situées à mi-chemin entre le centre-ville de Montréal et la Rive-Sud.

Son mandat lui est confié par le biais d'un protocole d'entente avec la Ville de Montréal qui stipule le partage des responsabilités.

Responsabilités de la Société

- La conservation, la protection et la mise en valeur des espaces verts et bleus;
- La gestion du site, dont l'accueil, la sécurité et la signalisation;
- La circulation, l'accès et le stationnement;
- L'identité visuelle et l'image du Parc;
- L'animation auprès du grand public;
- La gestion et la préservation des bâtiments, des véhicules et des équipements;
- La gestion des relations avec les partenaires insulaires.

Responsabilités de la Ville

- L'ensemble des travaux d'entretien majeurs et de reconstruction touchant les infrastructures primaires, soit les égouts et l'aqueduc;
- Le financement des travaux relatifs à la protection et au développement du Parc dans le cadre du programme triennal d'immobilisations (PTI);
- L'entretien du réseau électrique haute et basse tension jusqu'aux bâtiments;
- L'installation, la conservation et la restauration des œuvres d'art publiques.

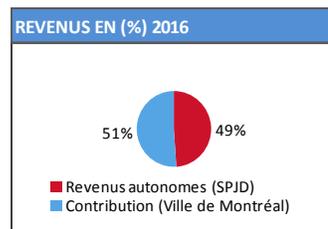
La Société a adopté comme suit les axes stratégiques qui guident son développement

- Unifier le site, tant sur le plan identitaire que sur le plan spatial;
- Encourager l'usage de modes de déplacement autres que l'automobile;
- Conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel;
- Favoriser l'appropriation et la fréquentation du Parc par les usagers;
- Reconnaître le patrimoine sportif du Parc et favoriser la pratique d'activités physiques et de plein air;
- Gérer le Parc conformément aux objectifs du Plan directeur de la Société, dans une perspective de développement durable.

Budget 2016

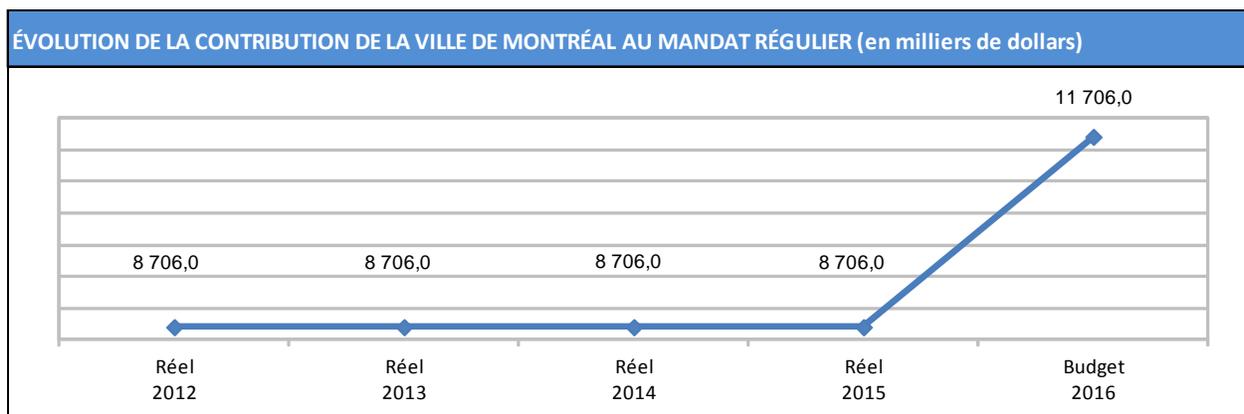
Contribution de 11,7 M\$

Les revenus prévus au budget de fonctionnement de la Société du parc Jean-Drapeau sont composés des revenus auto-générés par les activités de la Société (49 %) et d'une contribution financière annuelle de la Ville de Montréal de 11,7 M\$ (51 %) pour lui permettre d'accomplir son mandat.



Après un gel pendant les trois dernières années (Voir tableau 1), la contribution de la Ville de Montréal au budget de la Société est portée à 11,7 M\$ en 2016.

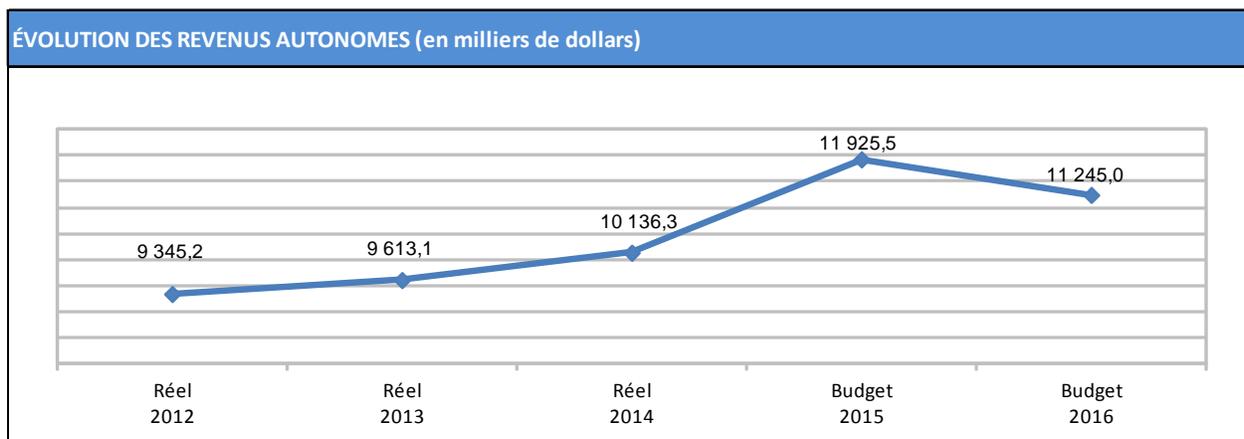
Tableau 1



La Société mise sur des objectifs de revenus ambitieux et de contrôle serré des dépenses, ainsi que sur la révision continue de ses processus d'affaires afin d'équilibrer son budget de fonctionnement.

En effet, l'année 2016 sera une année de poursuite de consolidation et de développement des affaires.

Tableau 2



Revenus de 11,3 M\$ → Baisse de 6 %

Taux d'autofinancement de 49 %

Revenus d'événements de 3,8 M\$

La Société intensifie les démarches pour favoriser, à moyen terme, l'accueil d'événements attractifs et de rayonnement international.

En 2016, le calendrier de programmation s'annonce tout aussi riche avec plus de 60 événements, dont plusieurs majeurs tels le Grand Prix du Canada, les spectacles produits par evenko, le rendez-vous hebdomadaire des Piknic Électronik, la Fête des neiges ainsi que les nombreuses compétitions sportives attendues au Complexe aquatique, au Bassin olympique et sur le circuit Gilles-Villeneuve.

Revenus de location de 1,2 M\$

Les revenus de location continuent de représenter un apport important pour la Société, soit 5 % de ses revenus. L'offre variée de sites extérieurs et de salles pour la tenue notamment d'un mariage, d'un tournage cinématographique ou d'une activité corporative, répond aux besoins des diverses clientèles, et cela, tout au long de l'année. La Toundra, le Pavillon de la Jamaïque, la Tour de Lévis, la Terrasse du Lac et le Chalet de la Plage figurent parmi les espaces locatifs les plus prisés à Montréal, cumulant plus de 250 locations en 2015.

La Société accueille, dans ses locaux, diverses associations sportives qui, en plus d'assurer le développement de leurs disciplines respectives, permettent d'accroître la fréquentation des installations du parc Jean-Drapeau. De plus, la présence de la station de radio CJPX bonifie les revenus de location de la Société.

Revenus de stationnement de 1,5 M\$

L'offre de services en matière de stationnement demeure un élément incontournable, notamment afin de favoriser l'accessibilité du site aux familles, et ce, malgré les alternatives offertes par les transports en commun (métro et bus), et les stations de vélos BIXI, facilitant l'accès au site.

Droits d'entrée de 1,0 M\$

La croissance prévue en 2016 mise sur l'augmentation de l'achalandage en période estivale et hivernale grâce, notamment, à la bonification de l'offre à la Plage et des activités de la Fête des neiges qui se déroulera sur quatre fins de semaine.

Revenus de commandites 0,2 M\$

Présentement, les revenus de commandites sont davantage liés à des événements spécifiques plutôt qu'aux partenariats habituels dotés d'installations permanentes.

Afin d'atteindre cet objectif, la Société devra maintenir et consolider ses liens avec les partenaires actuels, mais aussi solliciter des entreprises de plus grande envergure. Dans ces conditions, la Société maintient pour 2016 un objectif de revenus de commandites réaliste.

Revenus de concessions de 0,2 M\$

L'offre de services en matière de restauration demeure un axe de développement important afin d'attirer davantage de visiteurs au parc Jean-Drapeau.

L'objectif est de miser sur la qualité des concessions alimentaires qui, en toute saison, devront satisfaire une clientèle de plus en plus consommatrice de produits santé.

Revenus d'énergie de 3,2 M\$

La Société du parc Jean-Drapeau est en charge de payer la facture énergétique à Hydro-Québec pour l'ensemble du parc Jean-Drapeau puisqu'il n'y a qu'une seule entrée desservant le site.

La Société refacture aux partenaires insulaires, notamment Le Casino de Montréal, La Ronde et la Biosphère, leur consommation énergétique respective selon les ententes contractuelles en vigueur.

Autres revenus de 0,1 M\$

Les autres revenus se composent principalement de revenus d'intérêts et de frais d'administration et de gestion facturés aux clients en vertu d'ententes contractuelles.

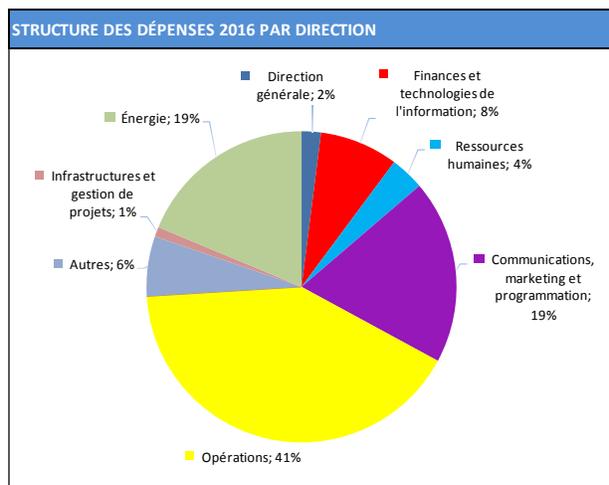
Charges de 23,0 M\$ → Hausse de 11 %

La hausse globale de 2,3 M\$ (11 %) des charges de fonctionnement comparativement au budget de 2015 se répartit comme suit :

- 1,2 M\$ pour la masse salariale;
- 1,1 M\$ pour les autres charges.

Masse salariale 12,4 M\$

La Société compte à son actif plus de 400 employés. Environ 80 % d'entre eux ont un emploi saisonnier et sur appel. L'ensemble des gestionnaires, patrouilleurs, plombiers, électriciens, préposés aux installations et à la propreté, à l'entretien des jardins, au service à la clientèle, mais aussi sauveteurs, animateurs, surveillants aux admissions et aux premiers soins, commis et autres unissent leur savoir-faire et leur dynamisme afin d'assurer un service à la clientèle de qualité et de présenter un produit unique et exceptionnel à Montréal.



La progression de la masse salariale de 11 % tient compte des paramètres suivants :

- l'indexation de la masse salariale, la réévaluation des emplois en fonction des responsabilités, de l'expérience et de la gestion du risque (rétention des hauts potentiels) et du renouvellement des conventions collectives, représentant un montant de 0,3 M\$;
- l'accroissement de 12,1 années-personnes, soit un montant de 0,9 M\$, afin d'atteindre les objectifs de la Société, et ce, dans le domaine de l'entretien et de l'aménagement du parc, de l'amélioration des services aux usagers, des communications et de l'image de la Société.

En effet, la Société doit se doter d'une structure efficace afin de mener à bien son mandat, de réaliser son plan de développement et d'atteindre ses objectifs à moyen et à long terme. L'équipe doit non seulement s'assurer d'une saine gestion dans l'exploitation des activités et des installations, mais aussi participer à la réalisation des objectifs stratégiques.

La structure organisationnelle présentée au budget 2016 témoigne du maintien et de l'évolution des activités et des responsabilités de la Société, ainsi que de son engagement à déployer ses ressources pour la soutenir dans l'atteinte de ses objectifs et de son mandat.

Charges – Autres natures 10,6 M\$

Globalement, les charges de fonctionnement, autres que la masse salariale, sont en hausse de 11 %. Cette augmentation s'explique principalement par un accroissement des dépenses liées à l'amélioration de l'entretien du Parc et la réparation des infrastructures, par la réalisation d'études de positionnement et de développement des affaires et par l'augmentation des frais d'énergie.

De plus, les différents services de la Société ont procédé à un réaménagement de leur budget respectif en établissant des priorités, non seulement pour compenser la hausse des coûts, mais aussi pour prévoir, à même leur budget, différentes augmentations propres à leur secteur d'activité, tout en tenant compte de l'inflation.

Mandats additionnels

En 2015, la Ville de Montréal confiait de nouveau à la Société un mandat additionnel pour la réalisation et la production des Week-ends du monde en lui attribuant un budget de 645 000 \$. Pour l'année 2016, la Ville de Montréal reconduira cette contribution supplémentaire qui, par conséquent, ne figure pas dans le budget de fonctionnement 2016.

Autres obligations financières

Gestion et coordination des ententes pour la tenue du Grand Prix du Canada – 17,5 M\$

Depuis 2010, la Société du parc Jean-Drapeau est responsable de la gestion et de la coordination des ententes relatives à la tenue du Grand Prix du Canada. Ainsi, les échanges entre le détenteur des droits commerciaux, le promoteur de l'événement et les bailleurs de fonds, soit Tourisme Montréal, Développement économique Canada, le ministère du Tourisme du Québec et la Ville de Montréal, sont coordonnés par la Société du parc Jean-Drapeau.

Rappelons que la tenue du Grand Prix du Canada sur le circuit Gilles-Villeneuve en tant qu'étape du Championnat du monde de Formule 1 qui représente un coût de 17,5 M\$, génère pour Montréal des retombées économiques estimées à près de 90 M\$ annuellement (source : Tourisme Montréal), et garantit à la métropole une visibilité à l'échelle internationale.

Conclusion

La Société du parc Jean-Drapeau est fermement résolue à prendre les mesures nécessaires pour réaliser son mandat avec une contribution de 11,7 M\$.

Les actions budgétaires planifiées en 2016 correspondent aux objectifs de la Société, soit :

- Amélioration des services aux usagers du Parc (entretien, propreté, sécurité et amélioration des processus);
- Santé et sécurité des employés / usagers du Parc;
- Augmentation de la visibilité de la Société du parc Jean-Drapeau;
- Réduction des dépenses / amélioration de l'efficacité;
- Augmenter les revenus.

La Société du parc Jean-Drapeau doit continuer à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer pleinement son rôle de site d'accueil récréotouristique de calibre international, afin d'augmenter le pouvoir d'attraction de Montréal et ainsi participer davantage à l'accroissement des retombées économiques pour la métropole.

Faire du parc Jean-Drapeau un site récréotouristique montréalais de premier plan reste le principal objectif de la Société du parc Jean-Drapeau.

BUDGET PAR DIRECTION

(En milliers de dollars)	RÉEL 2014 ⁽¹⁾		BUDGET 2015 ⁽¹⁾		BUDGET 2016 ⁽¹⁾		Variation vs budget	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENUS								
CONTRIBUTION DE LA VILLE DE MONTRÉAL	8 706,0	46 %	8 706,0	42 %	11 706,0	51 %	3 000,0	34 %
REVENUS GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ								
Événements	2 716,5		4 360,5		3 830,0	17 %	(530,5)	-12 %
Locations	1 289,9		1 490,0		1 200,0	5 %	(290,0)	-19 %
Stationnement	1 453,4		1 450,0		1 500,0	7 %	50,0	3 %
Droits d'entrée	837,8		960,0		1 000,0	4 %	40,0	4 %
Commandites	216,8		245,0		200,0	1 %	(45,0)	-18 %
Concessions	160,2		155,0		200,0	1 %	45,0	29 %
Énergie	3 258,7		3 125,0		3 200,0	14 %	75,0	2 %
Intérêts	84,4		80,0		55,0	0 %	(25,0)	-31 %
Autres	118,5		60,0		60,0	0 %	0,0	0 %
TOTAL - REVENUS GÉNÉRÉS PAR LA SOCIÉTÉ	10 136,3	54 %	11 925,5	58 %	11 245,0	49 %	(680,5)	-6 %
TOTAL - REVENUS	18 842,3	100 %	20 631,5	100 %	22 951,0	100 %	2 319,5	11 %
CHARGES								
Direction générale	363,4	2 %	342,4	2 %	463,3	2 %	120,9	35 %
Finances et technologies de l'information	1 244,1	6 %	1 591,7	8 %	1 878,4	8 %	286,6	18 %
Ressources humaines	695,2	4 %	753,5	4 %	812,9	4 %	59,5	8 %
Communications, marketing et programmation ⁽⁴⁾	4 149,0	22 %	4 668,8	23 %	4 392,7	19 %	(276,1)	-6 %
Infrastructures et gestion de projets	41,8	0 %	59,5	0 %	231,7	1 %	172,2	289 %
Développement commercial et événementiel ⁽³⁾	0,0	0 %	0,0	0 %	0,0	0 %	0,0	0 %
Opérations ⁽⁵⁾	7 695,7	41 %	8 588,2	42 %	9 442,1	41 %	853,9	10 %
Énergie	4 319,7	23 %	4 200,0	20 %	4 300,0	19 %	100,0	2 %
Projets spéciaux et frais financiers	227,5	1 %	307,4	1 %	1 340,0	6 %	1 032,6	336 %
Amortissement des immobilisations corporelles	144,5	1 %	120,0	0 %	90,0	0 %	(30,0)	-25 %
TOTAL - CHARGES	18 880,9	100 %	20 631,5	100 %	22 951,0	100 %	2 319,5	11 %
EXCÉDENT (DÉFICIT)	(38,6)		0,0		0,0		(0,0)	0 %
REVENUS								
Entente de financement Grand Prix du Canada	15 000,0		17 105,0 ⁽²⁾		17 447,1 ⁽²⁾		342,1	2 %
CHARGES								
Inscription au calendrier de courses	(15 000,0)		(17 105,0) ⁽²⁾		(17 447,1) ⁽²⁾		(342,1)	2 %
EXCÉDENT (DÉFICIT)	(38,6)		0,0		0,0		(0,0)	0 %

⁽¹⁾ Exclut WEM / FEM et mandats additionnels.

⁽²⁾ Selon nouvelle entente de renouvellement 2015-2024.

⁽³⁾ Abolition de la direction en 2015

⁽⁴⁾ Inclut programmation de la direction de développement commercial et événementiel

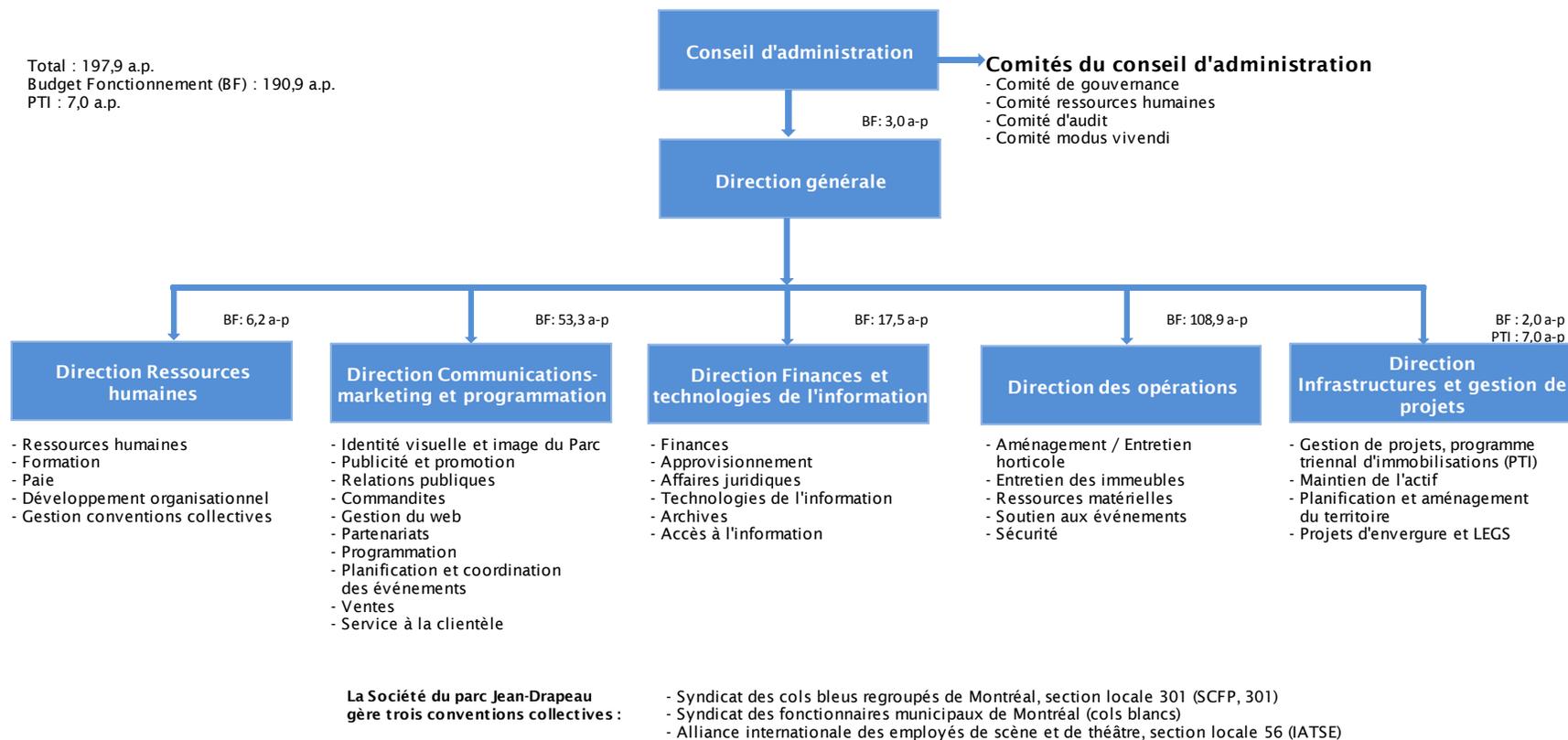
⁽⁵⁾ Inclut sécurité de la direction de développement commercial et événementiel

BUDGET PAR NATURE

(En milliers de dollars)	BUDGET 2015	BUDGET 2016	Variation		BUDGET 2015	BUDGET 2016	Écart a-p.	
			(\$)	(%)				
MASSE SALARIALE	11 127,8 \$ 54 %	12 360,0 \$ 54 %	100 %	1 232,2 \$	11 %	178,8	190,9	12,1
AUTRES NATURES								
Services professionnels et spécialisés	895,2	644,1	6 %	(251,1)	-28 %			
Publicité, promotion et programmation	1 086,3	1 052,7	10 %	(33,6)	-3 %			
Sécurité et transport	30,0	80,0	1 %	50,0	167 %			
Entretien et réparation	1 294,0	1 458,8	14 %	164,8	13 %			
Location d'équipements	366,3	361,5	3 %	(4,8)	-1 %			
Matériel, fourniture et biens non durables	1 046,8	1 101,4	10 %	54,6	5 %			
Télécommunications	157,7	162,5	1 %	4,8	3 %			
Énergie	4 200,0	4 300,0	41 %	100,0	2 %			
Projets spéciaux et frais financiers	307,4	1 340,0	13 %	1 032,6	336 %			
Amortissement	120,0	90,0	1 %	(30,0)	-25 %			
TOTAL - AUTRES NATURES	9 503,7 \$ 46 %	10 591,0 \$ 46 %	100 %	1 087,3 \$	11 %			
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	20 631,5 \$	22 951,0 \$		2 319,5 \$	11 %			

ORGANIGRAMME

Total : 197,9 a.p.
 Budget Fonctionnement (BF) : 190,9 a.p.
 PTI : 7,0 a.p.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Activités	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Programmation grand public	16	7		15								15
Mise en valeur des espaces verts				1								31
Lien cyclable				15								15
Bassin olympique				24								30
Complexe aquatique												
Plage et activités nautiques												
Quartier des athlètes	1											31
Service de location et soutien événementiel	1											31
Entretien et surveillance	1											31
Stationnements	1											31

 Ouvert les fins de semaine ou en heures limitées

Personne-ressource

Mario De Fanti, CPA, CGA
Directeur Finances et Technologies de l'information
Société du parc Jean-Drapeau
1, circuit Gilles-Villeneuve
Montréal (Québec)
H3C 1A9

Téléphone : 514 872-7326
mdefanti@parcjeandrapeau.com

